

École de Conflans-sur-Lanterne

Procès verbal du conseil d'école mardi 19 octobre 2021

Présents : Maires et représentants des municipalités : Mrs De Malliard, Jacquey ; Mr Hadjadji, président du syndicat intercommunal des écoles

Représentants des parents d'élèves : Mmes Faivre, Allienne, Pouilley, Roussey et Cartier

Enseignants: Mmes Demougin, Pradel et Caland ; Mr. Herbin

Absents excusés : Mrs Roger et Choux ; Mmes Mougeot et Petitgenêt ; Mme Dos Santos ; Mr Garret

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Ont été élus : Mmes Allienne Eugénie, Pouilley Marie-Hélène, Roussey Anne-Lise, Faivre Elise, Mougeot Lisa, Petitgenêt Aline, Cartier Emilie.

Le taux de participation en légère hausse est de 56.4%

Règlement intérieur

Mme Caland rappelle les différents points du règlement intérieur qui tient compte des dispositions du règlement départemental.

Tous les membres du conseil d'école ont approuvé le règlement.

La charte de la laïcité et la charte du bon usage de l'internet sont annexées au règlement. Chaque famille reçoit ces documents pour information et signature.

La charte de la laïcité sera transmise aux parents lors de la journée de la laïcité le 9 décembre ; les enfants travailleront également sur le sujet avec une version adaptée et d'autres documents transmis par l'Education Nationale.

Le règlement est affiché dans chaque classe.

PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

L'école a élaboré deux PPMS : un PPMS « risques majeurs » (tempête, inondation, séisme...) et un PPMS « Attentat intrusion ».

L'application de ces plans repose sur une sensibilisation des élèves aux conduites à tenir en cas de crise. Les enseignants et le personnel ont un rôle essentiel avec des tâches assignées pour gérer au mieux une telle situation. Les risques sont également recensés. Deux exercices de simulation auront lieu dans le courant de l'année.

Ils se dérouleront sans effet de surprise et sans mise en scène exagérément réaliste et seront l'aboutissement d'une préparation continue destinée à aider les élèves et les personnels à appréhender leur environnement en cas de situation de crise. Le premier exercice sera réalisé en décembre dans le cadre d'un exercice académique.

En cas de confinement, il est rappelé que les parents ne doivent pas téléphoner afin de ne pas encombrer la ligne, qui est réservée avant tout aux secours. Une information aux familles concernant le plan Vigipirate a été distribuée aux familles dès la rentrée.

Un guide à l'attention des parents est en ligne sur le blog de l'école.

Les membres du conseil d'école émargent le feuillet relatif à la présentation du plan de mise en sûreté.

Trois exercices d'évacuation en cas d'incendie sont également effectués durant l'année scolaire ; le premier s'est déroulé le 28 septembre.

Enseignement et projets pédagogiques

Piscine

Les 10 séances concerneront les classes de Mmes Pradel et Dos Santos chaque mardi et vendredi du 12 avril au 3 juin 2022.

Des parents agréés aideront à la mise en œuvre des séances préparées par les enseignantes. Les séances et le transport seront financés par le syndicat intercommunal des écoles.

Décloisonnement :

Mme Caland assure l'enseignement de l'anglais pour les CM1 de Mme Pradel le jeudi en début d'après-midi et pour les CE2 le jeudi en fin d'après-midi. Pour les autres classes, les enseignants respectifs enseignent l'anglais dans leur classe.

Lors de ces deux temps, Mme Pradel assure l'enseignement de « L'espace/temps » pour les CE2 et l'histoire-géographie pour les CM1.

Evaluations nationales

Elles ont été menées au cours du mois de septembre dans les classes de CP et de CE1. Les parents ont été invités à rencontrer les enseignantes afin de les informer des résultats. D'autres évaluations sont prévues pour les CP au mois de janvier. Dites « repères », ces évaluations ont pour but d'adapter les parcours d'apprentissages des élèves.

Résultats scolaires

Les deux parents peuvent consulter les résultats de leur (s) enfant(s) par le biais du LSU (livret scolaire unique) sur Educonnect. Les codes d'accès ont été transmis aux deux parents par mail ou en format papier.

APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les APC peuvent concerner tous les enfants, en groupes restreints, pour une aide au travail personnel ou pour une aide aux élèves rencontrant des difficultés ou pour la mise en œuvre d'une activité prévue au projet d'école. 36 heures sont ainsi réparties sur l'année le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h30 suivant un calendrier périodique communiqué aux parents concernés.

Projets pédagogiques :

Dans la continuité de l'année dernière, les élèves de CM1 des classes de Mme Pradel et Mr Herbin bénéficient d'un projet artistique et culturel en partenariat avec l'Ecole départementale de musique. Intitulé « Orchestre à l'école », il permet aux enfants de bénéficier d'un enseignement reposant sur l'utilisation d'instruments (violin, violoncelle, darbouka) et sur le chant dispensé par deux professeurs. Des restitutions seront programmées en fin d'année à l'attention des familles et des partenaires de l'école.

Les séances ont lieu à l'école chaque jeudi tout au long de l'année.

Le projet est financé par la communauté de communes de Haute-Comté.

Le jeudi 18 novembre, sur la place de l'église, les élèves de la classe de Mr Herbin assisteront à une représentation dans un bus itinérant transformé en salle de spectacle mobile et proposé par le théâtre Edwige Feuillère. C'est la compagnie « les Dramaticules » qui va mener une lecture-spectacle à partir des contes d'Andersen.

Une séance tout public est prévue, le même jour, à 18h30 sur inscription.

Recyclage et solidarité :

Tout au long de l'année les cartouches vides sont collectées au sein de l'école .

Cette action en partenariat avec l'association « Jeunesse au plein air » permet de financer des départs en colonies pour les enfants qui ne partent pas en vacances.

Dans le cadre du téléthon, du 18 octobre au 14 janvier, les piles sont également collectées au moyen d'une boîte remise à chaque famille. Ces piles seront transformées en dons pour le téléthon.

Projet « Sciences » :

4 classes ont répondu à un défi science proposé par le groupe science départemental pour l'année scolaire. Il s'agit de créer une réserve naturelle aux abords de l'école. Le projet va se dérouler en plusieurs étapes avec identification du lieu, des espèces présentes et des actions à mener pour les préserver.

Les élèves de CM1/CM2 se sont rendus au collège de saint-Loup dans le cadre de la semaine du goût afin de découvrir tous les secrets du chocolat.

Plan de continuité pédagogique

En cas de fermeture de classe (s), les parents pourront continuer de communiquer par mail avec les enseignants de leur(s) enfant (s) ; il est possible également de joindre l'enseignant par téléphone après rendez-vous pris par mail.

Le travail scolaire est envoyé quotidiennement par mail pour les cycle 1 et 2 , pour 2 jours pour les CE2/CM1 et pour la semaine pour les CM1/CM2.

Bilan des activités de la coopérative scolaire

Les comptes ont été vérifiés à l'école par Mme Faivre .

Il se dégage un solde positif de 1579.72 € pour un montant global de charges de 12218.06€ et un montant total de recettes de 10175.59€.

Un déficit de -2042.47 € est enregistré par rapport au solde de fin août 2020.

Le compte-rendu financier peut être consulté à l'école par les parents qui le désirent.

Il est rappelé qu'il n'y avait pas eu de demande de participation volontaire des familles en septembre 2020.

Le journal scolaire « La lanterne magique » n'a pas pu être publié en raison de la crise sanitaire, qui ne permettait pas une distribution élargie.

Le marché de Noël n'aura pas lieu cette année encore, mais une vente de chocolat et une vente de produits dérivés autour du portrait des enfants seront proposées aux familles.

En février est projetée une vente de produits de salaisons fumés, traditionnels. Le marché aux plants de fleurs et légumes sera organisé au mois de mai.

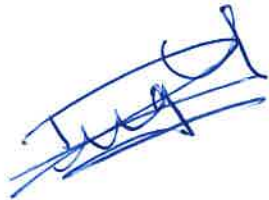
Les sorties hivernales pourront reprendre si l'évolution de la crise sanitaire reste stable.

Le syndicat intercommunal verse à la coopérative scolaire une subvention de 10€ par enfant pour Noël ; il est prévu d'offrir à chaque enfant un livre mais aussi un spectacle.

Questions diverses

Accès aux toilettes en maternelle : Mme Caland rappelle que les WC sont accessibles à la demande durant tout le temps scolaire.

La secrétaire, Sarah Demougin



La directrice, Marie-Christine Caland.

